

Évolution du pouvoir d'achat, hausse générale en Guadeloupe

Les ménages guadeloupéens profitent tous de gains de pouvoir d'achat quel que soit leurs revenus. Les gains de pouvoir d'achat varient en moyenne annuelle de 1,3 % pour les ménages les moins aisés à 2,0 % pour les ménages au niveau de vie médian. Les écarts de pouvoir d'achat entre les trois régions des Antilles-Guyane s'expliquent par des disparités d'évolution de revenus entre 2001 et 2011 dans un contexte d'inflation modérée.

Une évolution d'ensemble des prix similaire aux Antilles-Guyane

En rythme annuel, les écarts de Guadeloupe avec Martinique et Guyane sont faibles, soit 0,1 point par an en moins pour le premier et 0,2 point par an en moins pour le second. Ces évolutions proches proviennent d'un profil de hausse par fonction qui s'équilibrent pour les trois collectivités. Les trois postes les plus importants de dépenses (logements, transports et produits alimentaires) représentent la moitié des dépenses de consommation aux Antilles-Guyane et cette part est stable pour les années 2001 et 2011.

Par rapport à la France entière, les écarts de prix par fonction sont assez forts. Les Antilles-Guyane ont souffert d'une hausse plus forte des prix de l'alimentation et d'une baisse moins forte des télécommunications.

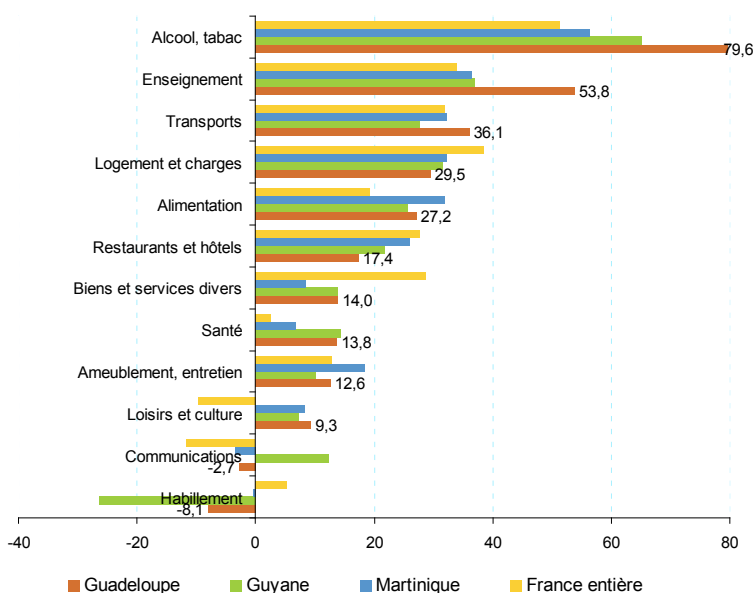
Les plus forts gains de pouvoir d'achat des Antilles-Guyane

Entre 2001 et 2011, le revenu moyen de la population guadeloupéenne augmente de 3,8 % en moyenne annuelle, plus fortement que l'inflation (+ 2,1 %) qui reste contenue sur cette période, soit un gain de pouvoir d'achat de 1,7 % par an (figure 25).

Entre 2001 et 2011, le revenu disponible équivalent moyen a augmenté de 45 %. Ce fort dynamisme des revenus par rapport au prix est le même pour la Guyane côtière et dans une moindre mesure pour la Martinique. Ainsi, les écarts de pouvoir d'achat entre les trois régions s'expliquent par des disparités d'évolution de revenu entre 2001 et 2011 dans un contexte d'inflation modérée. L'évolution du revenu moyen en Guadeloupe est supérieure de cinq points à celle de la Guyane côtière de 16 points à celle de la Martinique.

23 Les prix de l'alcool et du tabac augmentent de façon conséquente

Indice des prix à la consommation par fonction entre 2001 et 2011 (en %)



Lecture : entre 2001 et 2011, l'indice des prix de la fonction « Transports » passe de 106,4 points à 144,8 points en Guadeloupe. Cela correspond à une hausse de 36,1 % de la fonction « transport » en Guadeloupe entre 2001 et 2011.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

Indice des prix et Bouclier qualité prix

L'indice des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution du niveau moyen des prix des biens et services consommés par les ménages, pondérés par leur part dans la consommation moyenne des ménages. L'indice (105 par exemple) permet de mesurer l'inflation (ou la déflation en cas de baisse des prix) sur une période (ici + 5 % de hausse des prix) et donc l'évolution de la valeur de la monnaie (la valeur de la monnaie diminue lorsque les prix augmentent). Le taux (annuel) d'inflation désigne généralement, lorsque l'indice n'est pas précisé, le pourcentage d'augmentation de cet indice (IPC) particulier sur une année.

Créés par le décret du 2 mai 2007, les six observatoires des prix et des revenus présents outre-mer ont pour mission d'analyser le niveau et la structure des prix et des revenus, et de fournir aux pouvoirs publics une information régulière sur leur évolution. La loi du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique outre-mer et portant diverses dispositions relatives aux outre-mer dispose du fonctionnement et des missions des observatoires.

Le bouclier qualité-prix est une mesure de « lutte contre la vie chère » en outre-mer. Elle est régie par un décret, pris en application d'une loi du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique outre-mer. Parmi les dispositifs prévus pour lutter contre la vie chère figure le bouclier qualité-prix, qui prévoit qu'un panier d'une centaine de produits de la consommation courante voit son prix maximal fixé par négociation, ou en l'absence d'accord, par le préfet. En Guadeloupe, l'accord de modération de prix pour une liste de produits de grande consommation a été signé pour la première fois en 2013 entre l'État et les entreprises de la grande et moyenne distribution, sur la base d'une liste de 100 produits à un prix maximum de 360 €

L'évolution du pouvoir d'achat dépend des évolutions des revenus et des prix

Le pouvoir d'achat du revenu disponible équivalent est la quantité de biens et de services que l'on peut acheter avec une unité de revenu disponible équivalent. Son évolution est liée à celle des prix à la consommation et des revenus. Ainsi, si les prix augmentent dans un environnement où les revenus disponibles équivalents sont constants, le pouvoir d'achat diminue. En revanche, si la hausse des revenus disponibles équivalents est supérieure à celle des prix, le pouvoir d'achat pourra augmenter.

Hausse générale du pouvoir d'achat en Guadeloupe

Les ménages guadeloupéens profitent tous de gains de pouvoir d'achat quel que soit leurs revenus (figure 26). Les gains de pouvoir d'achat varient en moyenne annuelle de 1,3 % pour les ménages les moins aisés à 2,0 % pour les ménages du troisième quintile. Les ménages les moins aisés de Guadeloupe profitent de gains de pouvoir d'achat alors que ceux de Guyane côtière et de Martinique subissent en moyenne des pertes annuelles de pouvoir d'achat entre 2001 et 2011 (respectivement -1,3 % et -0,9 %).

Les disparités d'évolution du revenu moyen entre les catégories de ménages se traduisent aussi par des différences importantes de pouvoir d'achat. Ces écarts de hausses de revenus se situent dans un contexte d'écarts faibles d'inflation entre les catégories de ménages. Ainsi, avec des hausses de revenus égales ou au-dessus de l'évolution régionale, les couples avec enfant et les familles monoparentales ont les plus forts gains de pouvoir d'achat.

Il y a peu d'inégalités de pouvoir d'achat entre les générations. Cependant, les ménages dont la personne de référence a moins de 65 ans profitent d'une situation plus favorable. La hausse de leurs revenus proche de l'évolution moyenne, combinée à une inflation modérée, a soutenu leur gain de pouvoir d'achat de 1,8 % en moyenne annuelle. Pour les ménages dont la personne de référence à 65 ans et plus, les gains de pouvoir d'achat sont moins forts que les gains de pouvoir d'achat de l'ensemble de la population (+1,4 %).

Deux facteurs jouent sur l'indice général des prix

Les contributions maximales à l'évolution des prix indiquent quelle fonction de consommation influe le plus sur l'évolution

24 Des tensions inflationnistes plus fortes Aux Antilles-Guyane qu'en France hexagonale

Indice des prix à la consommation « IPC » aux Antilles-Guyane et en métropole

	Indice des prix (en point)		Évolution (en %)	
	2001	2011	de 2001 à 2011	En variation annuelle
France entière	103,7	123,9	19,5	1,8
Guadeloupe	102,5	126,1	23,0	2,1
Guyane	102,6	124,0	20,9	1,9
Martinique	103,0	126,6	22,9	2,1

Lecture : entre 2001 et 2011, l'indice des prix de la Guadeloupe passe de 102,5 points à 126,1 points. Cela correspond à une hausse de 23,0 % des prix soit 2,1 % de moyenne en rythme annuel.

Champ : ensemble de la consommation des ménages.

Source : Insee, Indices des prix à la consommation IPC.

25 Les gains de pouvoir d'achat sont les plus élevés en Guadeloupe entre 2001 et 2011

Évolution du revenu disponible équivalent moyen, des prix et gains de pouvoir d'achat (en € et en %) aux Antilles-Guyane

	Revenu moyen (en €)		Évolution 2011 - 2001 (en%)		Gain ou perte de pouvoir d'achat (en %)
	2001	2011	revenus	prix	
Guadeloupe	10 200	14 800	45	23	18
Guyane	11 210	15 750	40	22	15
Martinique	11 500	14 820	29	23	5

Lecture : entre 2001 et 2011, le revenu moyen de l'ensemble de la population guadeloupéenne augmente de 45 %, plus fortement que l'inflation (+23 %), soit un gain de pouvoir d'achat de 18 % par an.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

26 En Guadeloupe, tous les ménages profitent de gains de pouvoir d'achat entre 2001 et 2011

Évolution des prix des revenus et gains de pouvoir d'achat en Guadeloupe (en %)

	Évolution 2001 - 2011			Évolution annuelle		
	Revenus	Prix	Gains de pouvoir d'achat	Revenus	Prix	Gains de pouvoir d'achat
Ensemble	45	23	18	3,8	2,1	1,7
Selon le quintile						
Inférieur à Q1	39	22	14	3,3	2,0	1,3
Q1 à Q2	45	23	18	3,8	2,1	1,7
Q2 à Q3	50	23	22	4,1	2,1	2,0
Q3 à Q4	45	24	17	3,8	2,2	1,6
Supérieur à Q4	44	23	17	3,7	2,1	1,6
Selon l'âge de la personne de référence						
Moins de 35 ans	46	23	19	3,9	2,1	1,8
35 à 64 ans	47	23	20	3,9	2,1	1,8
65 ans et plus	42	24	15	3,6	2,2	1,4
Selon la catégorie de ménage						
Personne seule	29	23	5	2,6	2,1	0,5
Famille monoparentale	44	22	18	3,7	2,0	1,7
Couple sans enfant	27	24	2	2,4	2,2	0,2
Couple avec au moins un enfant	81	23	47	6,1	2,1	3,9
Ménage complexe	25	24	1	2,3	2,2	0,1

Lecture : entre 2001 et 2011, le revenu moyen des personnes de moins de 35 ans augmente de 46 % : un point de plus que la moyenne régionale, égal à l'inflation (+23 %), soit un gain de pouvoir d'achat de 19 % par an.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

des prix. Avec des paniers de consommation dont la composition évolue dans le temps, deux facteurs expliquent l'influence d'une fonction de consommation sur l'indice des prix sur la période 2001 et 2011.

Le facteur le plus important est l'évolution des prix des fonctions de consommation. Son influence est d'autant plus importante que le coefficient budgétaire de cette fonction est fort. Par exemple, les fonctions de consommation qui ont un fort impact sur

l'évolution à la hausse des prix sont les dépenses d'alimentation, de logement, de transport et des biens et services divers. À l'inverse, les dépenses d'habillement contribuent à ralentir la hausse des prix car l'indice des prix de cette fonction baisse sur la période.

Le deuxième facteur est la déformation de la structure de consommation. Elle a pour effet de modifier les valeurs des coefficients budgétaires. Lorsque l'évolution du

coefficient budgétaire va dans le même sens que l'évolution des prix d'une fonction, les deux effets se cumulent pour accroître la contribution de cette fonction à l'évolution de l'indice général des prix. En cas d'évolution contraire, les deux effets s'opposent et la contribution de cette fonction à l'évolution de l'indice général des prix est plus faible.

Les habitudes de consommation des ménages ont évolué entre 2001 et 2011

La contribution maximale à l'indice des prix pour le ménage guadeloupéen correspond à la fonction transport : les effets « prix de la fonction » et « variation du coefficient budgétaire » se conjuguent (figure 27). En effet, entre 2001 et 2011, les prix des transports augmentent fortement (+ 32 %) et la composition du panier du consommateur guadeloupéen (hors dépenses de santé) a évolué (figure 28). Les ménages ont diversifié la nature de leurs dépenses en modifiant leurs habitudes de consommation. Les dépenses de transport (+ 3,8 points), de biens et services divers (+ 2,6 points), de communication (+ 1,1 point) comptent pour une part plus importante dans la consom-

27 Les transports contribuent fortement à la hausse des prix

Contribution maximale à l'évolution des prix selon les quintiles en Guadeloupe (en %)

	Poste de consommation	Contribution
Contribution maximale à la hausse de l'évolution des prix		
Inférieur à Q1	Logement	8,0
De Q1 à Q2	Biens et services divers	7,9
De Q2 à Q3	Transports	11,7
De Q3 à Q4	Transports	12,3
Supérieur à D4	Transports	13,8
Contribution maximale à la baisse de l'évolution des prix		
Inférieur à Q1	Habillement	-4,8
De Q1 à Q2	Habillement	-4,7
De Q2 à Q3	Habillement	-4,5
De Q3 à Q4	Habillement	-3,6
Supérieur à D4	Logement et charges	-3,6

Évolution des prix entre 2001 et 2011

	En 10 ans	Moyenne annuelle
Inférieur à Q1	22	2,0
De Q1 à Q2	23	2,1
De Q2 à Q3	23	2,1
De Q3 à Q4	24	2,2
Supérieur à D4	23	2,1

Lecture : entre 2001 et 2011, la contribution maximale pour les ménages moins aisés correspond à la fonction logement (8 %). La contribution correspond à une hausse de 13,8 % de l'indice des prix à la consommation pour les plus aisés.
Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

28 Le panier du consommateur se modifie entre 2001 et 2011

Panier du consommateur guadeloupéen et écart de composition (en % et en point)

	2001 (%)	2011 (%)	Écart 2011 - 2001
Alcool, tabac	1,3	1,9	0,6
Alimentation	19,3	17,8	-1,5
Ameublement, entretien	6,8	6,7	-0,1
Biens et services divers	12,4	15,0	2,6
Communications	4,4	5,5	1,1
Enseignement	0,4	0,9	0,5
Habillement	8,0	4,6	-3,4
Logement et charges	18,6	14,6	-4,0
Loisirs et culture	8,1	7,4	-0,7
Restaurants et hôtels	4,7	5,7	1,0
Transports	16,0	19,8	3,8

Lecture : le coefficient budgétaire de la fonction « Alimentation » passe de 19,3 % en 2001 à 17,8 % en 2011, soit une baisse de 1,5 points.
Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

29 Les paniers de consommation évoluent différemment selon les revenus

Panier de consommation des ménages les moins aisés et des plus aisés en Guadeloupe (en % et en point)

	2001		2011		Évolution 2011 - 2001	
	Inférieur à Q1	Supérieur à Q4	Inférieur à Q1	Supérieur à Q4	Inférieur à Q1	Supérieur à Q4
Alcool, tabac	1,1	1,3	1,8	1,7	0,7	0,4
Alimentation	26,3	14,2	21,3	12,9	-5,0	-1,3
Ameublement, entretien	6,0	6,9	5,5	8,3	-0,5	1,4
Biens et services divers	9,0	14,6	13,3	14,1	4,3	-0,5
Communications	4,8	4,5	7,2	4,3	2,4	-0,2
Enseignement	0,7	0,2	0,8	0,8	0,1	0,6
Habillement	9,9	6,9	5,4	4,7	-4,5	-2,2
Logement et charges	14,2	20,5	17,1	13,1	2,9	-7,4
Loisirs et culture	7,2	8,5	6,6	9,2	-0,6	0,7
Restaurants et hôtels	6,3	4,1	5,1	7,9	-1,2	3,8
Transports	14,6	18,3	15,9	23,2	1,3	4,9

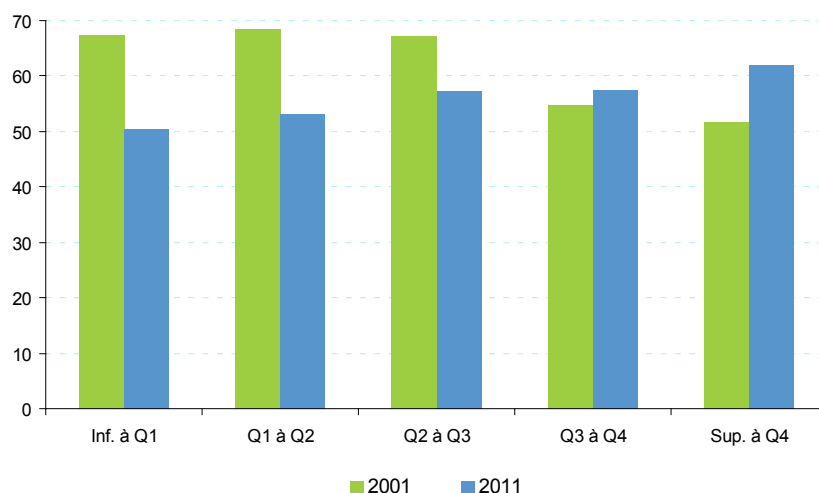
Lecture : entre 2011, le coefficient budgétaire de la fonction Alimentation est égal à 21,3 % pour les ménages les moins aisés contre 12,9 % pour les plus aisés. Le coefficient budgétaire de cette fonction a baissé de 5 % pour les moins aisés et de 1,3 % pour les plus aisés.
Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

mation en 2011 qu'en 2001. À l'inverse, les dépenses élémentaires comme les dépenses de logement (- 4,0 points) ou d'alimentation (- 1,5 point) ont baissé en proportion dans la consommation totale.

Pour les moins aisés, la contribution maximale correspond à la fonction logement, alors que pour les plus aisés, elle correspond à la fonction transport (figure 29). En effet, les contributions maximales selon les quintiles de revenu dépendent de la composition des paniers de consommation et de sa déformation dans le temps. Le coefficient budgétaire des dépenses de logement a fortement augmenté pour les moins aisés entre 2001 et 2011, en lien avec la forte baisse du taux de propriétaires pour ces ménages (- 17,1 %). En outre, l'évolution du prix de cette fonction est forte. Pour les ménages les plus aisés, on retrouve le même constat que pour le ménage moyen. Le coefficient budgétaire de la fonction transport augmente de 4,9 points entre 2001 et 2011. ■

30 Le taux de propriétaires évolue fortement selon les revenus

Le taux de propriétaires en Guadeloupe et évolution (en % et en point)



Lecture : le taux de propriétaires passe de 67,4 % en 2001 à 50,3 % en 2011, soit une baisse de 17,1 points.
Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.